

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3477 - MERCREDI 24 AVRIL 2019

ENVIRONNEMENT URBAIN

Les érosions changent la cartographie de Brazzaville

Les érosions ont considérablement modifié la configuration de la circulation routière à Brazzaville, en renforçant le phénomène des « demi-terrains » et en créant des détours quasi impraticables.

Les automobilistes s'arrêtent à mi-parcours, obligeant les passagers à pour-

suivre le trajet à pied pour rallier l'autre bout du chemin et trouver un autre moyen de transport. L'érosion de Ngamakosso est la plus importante de Brazzaville et sa périphérie, en dehors des cent huit têtes d'érosions révélées par une étude américaine.

Page 6



Les érosions n'épargnent rien: ici un taxi difficile à récupérer

CÉMAC

Nouvelle réglementation de transfert de fonds

Le ministère des Finances et du budget s'emploie, depuis quelque temps, à vulgariser la nouvelle réglementation de transfert de fonds dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Celle-ci devrait permettre aux Etats membres de la Cémac de mieux ravitailler les coffres de la Banque centrale en devises. « Les règlements des opérations avec l'extérieur sont

effectués par l'intermédiaire de correspondants bancaires dans l'une des monnaies des deux partenaires ou en toute autre devise acceptée par les deux parties à la transaction. Les transactions entre deux entités résidentes ne peuvent être réglées à travers des comptes bancaires domiciliés à l'étranger », stipule la nouvelle réglementation.

Page 2

SOMMET DU CAIRE

L'UA pour une solution africaine à la crise soudanaise

A l'ouverture hier, au Caire, du sommet de l'Union africaine (UA) sur le Soudan, le président en exercice de l'organisation panafricaine, le chef de l'Etat égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a plaidé pour une transition sans heurts qui tienne compte « des efforts du Conseil militaire et des forces politiques et civiles soudanaises ». Pour cela, « les pays africains sont mieux à même de comprendre la complexité de leurs problèmes et la spécificité de leur situation, et sont donc plus capables de trouver des solutions réalistes de leurs peuples et les protégeront de toute ingérence extérieure dans leurs affaires », a insisté l'hôte du sommet qui était entouré de ses homologues africains dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso.

Page 9

REVENDICATIONS SOCIALES

Les agents de la STPU réclament plus de vingt mois de salaires impayés



Les manifestants devant le ministère de l'Economie

Réunis hier autour d'un concert de casseroles devant le ministère de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, les travailleurs de la Société de transport

public urbain (STPU) ont exigé le paiement de vingt et un mois de salaires.

« Après deux mois de négociations sans suite, nous sommes obligés de faire des sit-in », a déclaré sous anonymat un des manifestants.

Page 16

EDITORIAL

Patriotisme

Page 2

ÉDITORIAL

Patriotisme

La crise vécue par le Congo tout au long des quatre dernières années étant sur le point de prendre fin grâce à la remontée des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, à la hausse de la production des hydrocarbures nationaux, à la remise en ordre des finances publiques, à la restauration de la bonne gouvernance et à la conclusion prochaine de l'accord avec les institutions financières mondiales, l'heure est venue de dresser un bilan des actions individuelles et collectives qui auront marqué cette phase difficile de notre Histoire.

Nous allons nous y employer dans les semaines et les mois à venir en distinguant les acteurs économiques qui ont tout mis en œuvre, à leur niveau, pour préserver l'emploi, développer leurs activités, conjurer le mauvais sort qui frappait la nation congolaise et ceux ou celles qui, bien au contraire, ont aggravé la crise en désinvestissant, en réduisant les postes dans leurs entreprises, en fermant les robinets du crédit, en se repliant sur eux-mêmes sans se soucier de leur environnement.

Observant avec attention la scène nationale dans tous les domaines et sur toute l'étendue du territoire, nous avons la capacité de mener ces investigations de façon objective. Non dans le but de sanctionner les dérives qui ont marqué la période difficile que le pays vient de vivre car ce n'est évidemment pas notre métier, mais pour rendre un hommage mérité aux femmes, aux hommes, aux entreprises, aux associations, aux organisations de la société civile qui se sont employés, parfois avec de très faibles moyens, à combattre la crise. Et dénoncer, au contraire, celles ou ceux qui l'ont aggravée par leur comportement.

Ce que la crise en voie d'achèvement a prouvé, en effet, c'est que le patriotisme, autrement dit la volonté d'accompagner le peuple congolais dans l'épreuve de dimension nationale qu'il traversait, existe plus que jamais. Se manifestant sous les formes les plus diverses, mais aussi et surtout dans le domaine économique et financier dont il est ici question et qui a été durement impacté, cette volonté a permis de réduire les terribles conséquences de la crise.

Alors que la sortie de crise se précise, il est juste que l'opinion publique en soit informée.

Les Dépêches de Brazzaville

TRANSFERT D'ARGENT

La Banque centrale durcit les conditions d'envoi de fonds

Les opérations avec l'extérieur sont effectuées uniquement par le canal des établissements de crédit et les ordres de virement liés aux transferts émis dans les deux jours ouvrables suivant le dépôt de la demande par le client.



Le ministère des Finances et du budget a lancé, depuis quelques temps, une campagne de vulgarisation auprès du public sur la nouvelle réglementation de change en zone Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Adoptées en décembre 2018, les mesures devraient permettre aux pays membres de renflouer les caisses de la banque centrale en devises. La baisse brutale des prix du baril du pétrole en 2014 a sensiblement affecté le secteur financier et la réserve de change de la sous-région. Cette fièvre a poussé les grandes sociétés et les multinationales installées en Afrique centrale à transférer d'importantes sommes d'argent, parfois à l'insu de la banque centrale, provoquant ainsi le phénomène de « fuite de capitaux ». Désormais, les transferts de fonds à destination d'un pays hors Cémac peuvent être soumis

à une commission de transfert, déterminée par le libre jeu de la concurrence. Dans la nouvelle réglementation, la Banque centrale peut fixer le taux maximum de la commission de transfert si les conditions du marché l'exigent. « Les règlements des opérations avec l'extérieur sont effectués par l'intermédiaire de correspondants bancaires dans l'une des monnaies des deux partenaires ou en toute autre devise acceptée par les deux parties à la transaction. (...) À cet effet, les transactions entre deux entités résidentes ne peuvent être réglées à travers des comptes bancaires domiciliés à l'étranger », selon les termes de la réglementation de change. Celle-ci s'étend également aux transactions liées aux exportations et importations de biens et services. En effet, les transactions liées aux exportations de biens, dont le montant est égal ou supérieur à cinq millions francs

CFA, sont domiciliées auprès d'un établissement de crédit de la sous-région. Les opérations de crédit-bail portant sur l'exportation d'équipements ou de matériels sont assimilées à des exportations à paiement « différé » et sont soumises à l'obligation de domiciliation bancaire. L'exportateur dispose ainsi d'un délai maximum de cent cinquante jours, à compter de la date effective de l'exportation, pour encaisser et rapatrier le produit des exportations résultant des ventes fermes. « Toute exportation de biens donne lieu à la souscription d'une déclaration d'exportation auprès de l'administration des douanes ou de l'entité en tenant lieu d'un engagement de change ferme qui oblige l'exportateur à rapatrier et céder les recettes afférentes dans les délais réglementaires applicables », précise le texte communautaire.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Rénovation et construction des ponts dans l'hinterland

Du 15 au 18 avril, une délégation du ministère de l'équipement et de l'entretien routier, conduite par le ministre Emile Ouosso, a effectué une visite de travail dans les départements de la Bouenza, la Lékoumou et le Niari, en compagnie des experts et du président directeur général du Groupe Taman industrie.

La visite faisait suite à une mission réalisée en Asie, notamment à Singapour, où le ministre Emile ouosso était allé consulter des partenaires dans le cadre de la réhabilitation ou de la construction de certains ouvrages.

Lors de la descente sur le terrain, les experts venus de Malaisie ont saisi l'occasion pour comprendre toute la procédure sur la récolte des données en vue de présenter à la tutelle un dossier technique qui sera soumis pour appréciation. Les principaux défis à relever sont connus, les cibles aussi. Pour l'essentiel, il s'agit de réhabiliter le pont sur la Lékoumou, construit en 1982 pendant le plan quinquennal (147 mètres de longueur) et plus loin, certains sites où seront construits des nouveaux ouvrages comme les ponts sur la rivière Niari, à Loudima, ceux de la Mpoukou et de la Louessé.

A propos du pont sur le Niari, dans la Lékoumou, selon Joseph Bikoumou, directeur général de l'Équipement, il s'agissait de voir quelle solution les experts de Taman industrie peuvent apporter pour sa réhabilitation car sur le plan sécuritaire, il constitue aujourd'hui un grand danger pour les usagers. En attendant les actions salvatrices,



Le pont sur le Niari

il a été instruit que le pont soit fermé aux véhicules de plus de quinze tonnes.

« C'est la prévention que nous avons choisie. Nous avons constaté à l'œil nu que le pont était tordu. On s'est dit pourquoi continuer à faire passer les poids lourds. Au lieu que l'irréparable arrive, nous avons préféré fermer ce pont et ne laisser passer que les petits véhicules de moins de quinze tonnes », a-t-il ajouté.

Faisant le point avec les journalistes, Joseph Bikoumou a fait observer que la situation sera rétablie pour tous les usagers de la route après réhabilitation de ce pont. Le début des travaux dépendra de la vitesse qui sera imprimée par les ingénieurs pour la finalisation des études. Une fois le dossier approuvé, s'ensuivra le démarrage des travaux proprement dits.

La délégation a ensuite visité le bac sur la Louessé. Il s'agira ici de construire un pont. Par ailleurs, le président directeur général du

Groupe Taman industrie, Peter Hill, s'exprimant sur ce projet, a signifié que des études doivent être faites au préalable, suivies d'un rapport pour confirmer tous les détails et si possible voir le mode de financement. Ce n'est qu'après accord que le gouvernement annoncera celui qui financera le projet.

En ce qui concerne le pont sur la Mpoukou, le directeur général de l'Équipement a fait savoir que ce projet avait été confié auparavant à la société GMC CAC mais le contrat a été résilié pour insuffisance de moyens. L'État avait pourtant engagé l'argent pour l'acquisition des éléments métalliques mais ceux-ci, stockés dans des containers, attendent d'être montés. « Ce qui restait à faire, c'est qu'on a négocié avec nos partenaires pour nous aider à trouver les financements et procéder au montage de ce pont afin que la circulation soit rétablie et que l'axe Sibiti-Mapati-Komono ait des ponts solides qui

pourront supporter une centaine de tonnes », a expliqué Joseph Bikoumou.

Rebâtir aussi solide que le futur

Peu avant le district de Yaya, Emile Ouosso et sa délégation ont pris la direction de la rivière Foula, située dans la périphérie de Komono, dans le département de la Lékoumou. Après la revue de ce site abandonné depuis 1997, il en ressort qu'il sera construit ici un mini barrage pour l'électrification de cette localité. Selon l'ingénieur électro-mécanicien, André Keyé, le site de Foula date de près de vingt-ans et les travaux étaient presque à la fin. Le projet initial prévoyait la construction d'une centrale de 300 kWh uniquement pour les besoins de la localité de Komono. « Aujourd'hui avec la charge qui augmente, les industries qui s'installent dans la zone, il faille donc redimensionner l'ouvrage, pour peut-être avoir un peu plus de

potentiel », a-t-il affirmé.

Emile Ouosso déterminé à appuyer les habitants du district de Yaya

Le 18 avril, le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier a effectué également une descente dans le district de Yaya pour échanger spécifiquement avec les habitants qui lui ont présenté leurs doléances liées à la précarité de leurs conditions de vie, à l'état défectueux de la route, au déficit du personnel enseignant et soignant. Emile Ouosso, accompagné par les techniciens du ministère de l'Énergie et de l'hydraulique et ceux de l'Économie forestière, en a pris acte et a promis de donner des réponses correspondantes aux doléances formulées par la population.

« Pour la santé, le gouvernement se bat pour qu'on ait le personnel formé et qualifié. Le ministre en charge de l'énergie m'a confié ses techniciens pour regarder deux sites pour lesquels les accords sont déjà conclus avec un partenaire extérieur ; produire le courant à Labama ici et dans le cadre de la diversification pour créer les pépinières, faire que chaque habitant de Yaya, derrière sa maison, plante le café comme c'était avant. Et chaque année, qu'il récolte son café et le vende. Ceux qui font le groupement pourront faire de grandes plantations de cacao ou de palme-raies », a assuré Emile Ouosso. Signalons que cette série de descentes avec les experts malaisiens s'est poursuivie dans les rivières Motaba et Libenga, dans le département de la Likouala.

Guillaume Ondzé

EXPORTATION

Le PAPN renoue avec le transport de minerais 28 ans après

Le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), Séraphin Bhalat, a salué, le 19 avril, le chargement de la première cargaison du minerai de fer congolais, exporté par la société Sapro-Mayoko vers la ville de Rizhao, dans le sud-est de la Chine.

C'est, en effet, par le PAPN que le minerai de fer extrait dans le gisement de Mayoko-Lékoumou, dans le Niari, a transité pour l'Asie. De quoi à réjouir Séraphin Bhalat.

« Ce jour marque donc un tournant décisif dans l'histoire du Port autonome de Pointe-Noire qui renoue avec les exportations de minerais après la perte, en 1991, du trafic du manganèse du Gabon, représentant plus de deux millions de tonnes, faisant ainsi chuter de manière drastique le trafic à l'export du port de Pointe-Noire », a-t-il rappelé.

Selon lui, ce minerai de fer



Une vue du Port autonome de Pointe-Noire/Adiac

contribuera à booster le trafic au niveau du PAPN en sus de l'augmentation de celui du bois observé actuellement et de l'apparition du nouveau commerce de clinker assuré par la société Dangote.

Le directeur général espère que le trafic se réalisera et connaîtra un gros essor au regard des perspectives annoncées. « Ainsi, ce nouveau trafic au port de

Pointe-Noire et son développement futur pourraient se traduire par un rééquilibrage de la structure du trafic, constitué à présent de 5 899 701 tonnes, soit 52% à l'import et 5 411 944 tonnes, soit 47,84% à l'export. Une augmentation des recettes nécessaire au remboursement des prêts que nous avons contactés pour le développement des infrastructures portuaires », s'est réjoui

Séraphin Bhalat.

Il a, par ailleurs, réitéré son engagement à mettre à la disposition de la société Sapro-Mayoko, des infrastructures nécessaires pour accueillir les navires minéraliers pour le chargement de son fer. Ceci malgré une situation actuelle de congestion des infrastructures d'accueil des trafics en vrac et conventionnels. Quant aux autres investisseurs potentiels du secteur minier, ils bénéficieront, a assuré la direction générale du PAPN, du même accompagnement et de la même attention en vue de développer le trafic minéralier.

Dans la perspective de la montée en puissance à moyen terme du trafic minéralier, le PAPN a prévu, dans la phase d'urgence de son plan directeur, la construction d'un quai multifonctions de 353 m linéaire, sur financement de l'Agence française de développement dont la convention de prêt a été signée, le 13 août

2018. Ce quai qui sera réalisé en prolongement de celui de 320 m linéaire, actuellement en construction sur fonds propres du PAPN, sera fondé à moins de 12,50 m avec un terre-plein gagné sur la mer permettant d'augmenter la capacité d'accueil des navires minéraliers. Tout ceci, en attendant la construction du port minéralier.

« Dans le contexte d'une forte concurrence entre les ports, le PAPN voudrait saisir toutes les opportunités et développer des stratégies à sa portée pour garantir son positionnement sur la scène maritime et portuaire à l'échelle de la sous-région de l'Afrique centrale, voire au-delà. La diversification de son trafic ainsi que la mise en œuvre des projets retenus dans le cadre de son schéma directeur de développement, en constitueront le gage », a conclu Séraphin Bhalat.

Parfait Wilfried Douniama



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS
FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P 161368
Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) – Yaoundé – Cameroun

Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P 161368

Crédit IDA n° : 62290

Titre de services : Acquisition et mise en place d'une solution intégrée pour l'automatisation du Contrôle Interne de la BEAC

AAO N° : 001/BEAC/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2019/F

Emis le : 12 avril 2019

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition et la mise en place d'une solution intégrée pour l'automatisation du Contrôle Interne de la BEAC.

2. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), en charge de la coordination du Projet, sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir une solution intégrée à la BEAC. Les principales caractéristiques de cette solution envisagée sont les suivantes :

- L'efficacité du fonctionnement du dispositif de gestion des risques, du contrôle permanent et de l'audit interne ;
- La synergie entre les différents projets structurants de la Banque ;
- L'amélioration du pilotage des activités et des processus par les parties prenantes du dispositif de contrôle interne ;
- La consolidation de l'image de marque de l'institution ;
- L'arrimage aux meilleures pratiques et standards internationaux en matière d'audit et de contrôle internes.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprun-

teurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de juillet 2017 révisé en novembre 2017 de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet (UGRIF), email : adoum@beac.int ou owono@beac.int et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 9 heures à 13 heures, heure de Yaoundé.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de soixante mille (60 000) Francs CFA ou quatre-vingt-douze (92) Euros. Le paiement sera effectué par virement, chèque ou en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera remis à main propre au siège de la BEAC ou acheminé par voie électronique.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 mai 2019 à 13 heures (heure de Yaoundé). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous à 21 mai 2019 à 14 heures (heure de Yaoundé).

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de 6 000 000 FCFA.

8. L'adresse auquel il est fait référence ci-dessus est :
Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, Avenue Monseigneur Vogt, BP 1917, Yaoundé / Cameroun
UGRIF, 12ème étage, Porte 1207
Monsieur le Coordonnateur du Projet représentant le Secrétaire Général
Téléphone : +237 222 23 40 30/60
Télécopie : +237 222 33 29
adoum@beac.int avec copie à owono@beac.int

Yaoundé, le 12 avril 2019
Le Coordonnateur du Projet

PROMOTION DE LA FEMME

Préparation d'une campagne d'explication de la loi sur la parité

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, a annoncé, le 20 avril à Brazzaville, lors d'un échange avec la presse, que son département va lancer très prochainement une campagne nationale pour expliquer aux femmes le contenu et l'importance de la loi sur la parité homme-femme, en vue de susciter leur adhésion massive.

Dénommée « Train de la parité », la campagne nationale de vulgarisation de la loi sur la parité, texte encore en examen, est prévue dans le programme d'activités 2019 du ministère de la Promotion de la femme.

L'opération sera lancée officiellement à Brazzaville, à une date qui reste encore à déterminer. Elle devra ensuite s'étendre progressivement sur l'ensemble du territoire national où les équipes seront appuyées par la collaboration avec les députés, les élus locaux, les autorités déconcentrées et décentralisées ainsi que les médias.

Sur le terrain, la délégation du ministère, conduite par la ministre elle-même, ira auprès des femmes pour leur expliquer le contenu et l'importance de la loi sur la parité homme-femme, avant qu'elle ne soit adoptée au parlement. Cette descente sera aussi une manière pour le ministère de susciter la prise

de conscience des femmes, estimées à 52% de la population congolaise, dans le combat qu'elles doivent soutenir pour atteindre la parité et l'égalité des genres.

« Le train de la parité permettra de sensibiliser les femmes dans tous les départements à la loi sur la parité afin qu'elles prennent conscience du combat que nous devons mener. Cette campagne vise à relever les équivoques qui subsistent autour des notions d'égalité homme-femme, de représentativité et de parité. Elle a aussi pour but de montrer à toute la population congolaise le devoir pour le Congo, d'atteindre l'égalité du genre fixée par les Nations unies », a souligné Inès Bertille Nefer Ingani.

A propos de cette loi, la ministre de la Promotion de la femme a signifié qu'elle est une initiative du gouvernement. Elle a été déjà présentée en conseil de cabinet et devra être très prochainement examiner et adopter en



Inès Bertille Nefer Ingani (au centre), le 20 avril, lors de la conférence de presse/Adiac

conseil des ministres, avant son approbation définitive par le parlement.

Répondant aux préoccupations de la presse, Inès Bertille Nefer Ingani a précisé que le combat qu'elle mène n'est pas celui de supplanter l'homme, plutôt celui de solliciter l'égalité ou la représentativité équitable de la femme au sein des administrations et des instances de prise de décision afin qu'elle participe au même titre que l'homme à la

décision finale.

Si dans l'administration publique, a souligné la ministre, le taux de féminisation est non négligeable, 58,4% selon les données du recensement des agents de l'Etat de 2016, au niveau des instances de prise de décision, la femme est encore sous-représentée.

Au gouvernement, sur une équipe de trente-six ministres, on note à peine huit femmes. Au Sénat, a-t-elle poursuivi, sur

les soixante-douze sénateurs, il y a seulement quinze femmes. A l'Assemblée nationale, elles sont au nombre de dix-sept, sur les cent-cinquante et un députés. Par contre aucune femme n'est préfet ni présidente d'un conseil départemental et elle est aussi absente dans bien d'autres institutions de la République, s'est indignée Inès Bertille Nefer Ingani.

Firmin Oyé

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Des étudiants se forment à l'outil numérique

En vue de contribuer au développement des compétences, des étudiants venus des différentes facultés ont été formés, du 17 au 19 avril, à « la maîtrise des outils numériques dans le monde éducatif » par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), au Campus du nouvel espace universitaire francophone de Brazzaville.

Les objectifs généraux de la formation étaient de faire participer réellement les étudiants à la maîtrise de la recherche de l'information sur internet, au développement de l'intelligence collective planétaire ainsi qu' à mesurer leur compréhension individuelle et globale à des moments clés de l'apprentissage.

D'après l'AUF, les Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) entrent progressivement dans le quotidien de l'apprentissage en raison de l'accès plus ou moins facile à l'internet. « La maîtrise des outils numériques dans le monde éducatif s'intègre davantage à des pratiques pédagogiques déjà anciennes, contribue à renforcer la motivation des apprenants et l'efficacité de l'apprentissage en diversifiant et en enrichissant ces pratiques », a indiqué l'AUF.

Les enseignements ont été donnés par Peter Kidoudou,

expérimenté en informatique après avoir bénéficié des formations dans le domaine des TICE. Le formateur a centré son cours sur les nouvelles méthodes d'apprentissage par rapport à la méthode utilisée actuellement dans la vision d'aller vers une université virtuelle. Ainsi a-t-il invité les étudiants à participer aux formations qu'organise l'AUF s'ils veulent comprendre comment fonctionnent les TICE, les plateformes utilisées dans les universités virtuelles.

Les participants ont été également éduqués sur la typologie des TICE, les nouvelles fonctionnalités et le profil de l'apprenant, etc. Ils ont indiqué que cette formation était la bienvenue car elle a été une découverte pour les uns et un plus à leurs connaissances pour les autres.

Christian Duval Badila, un des participants, a souligné l'importance des cours dispensés pendant la formation qui lui permettront désor-

mais d'accéder aux sources d'information pour produire, manipuler, stocker et transmettre les informations sous différentes formes : vidéo, textes ou images. Selon lui, l'ensemble de ces informations constitue les produits numériques utilisés dans le cadre de l'apprentissage et de l'enseignement.

Une autre étudiante, Thsithiane Taloulou, a renchéri que les enseignements lui ont permis de connaître les sites appropriés, de savoir comment procéder à des recherches ainsi qu'à avoir une banque de données.

De son côté, Juvenu Clarenzia Mougou, étudiante à la Faculté des sciences économiques, a éprouvé une joie immense d'avoir appris la typologie des TICE et leur grande famille, des connaissances en internet dans son domaine, des cours en ligne bien d'autres. « Un grand merci à l'Agence universitaire de la Francophonie de m'avoir fait bénéficier de beaucoup de choses. C'est pour la première fois dans mon parcours scolaire de participer à ce genre de rencontre », a-t-elle dit.

Lydie Gisèle Oko

ENVIRONNEMENT

Les FAC s'engagent dans le planting d'arbres autour des casernes

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et les membres du haut commandement militaire ont lancé l'opération de planting, le 19 avril, à la caserne militaire de Mont-Mbamou, en présence de la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo.

Pour le coup d'envoi de l'opération, deux mille plantes d'acacia ont été mises en terre dans un espace d'environ deux cents hectares, à la caserne Mont-Mbamou, dans le septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou.

Cette initiative interministérielle va s'étendre dans toutes les casernes pour permettre de disposer des espaces verts qui constituent un moyen efficace de lutte contre les érosions et d'autres effets du changement climatique.

L'opération vise donc à promouvoir la protection du domaine foncier militaire et la préservation des sols. Les Forces armées congolaises (FAC) s'inscrivent ainsi dans la politique gouvernementale de lutte contre la déforestation. « Nous préparons ces espaces pour protéger les sols et respecter la biodiversité naturelle. Avec l'aide des ministères de l'Intérieur et de l'Economie forestière, nous devons prendre soins de ce patrimoine », a indiqué le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

L'étude du terrain et le choix des espèces plantées ont été faits par le ministère de l'Economie forestière, par le biais du Service national de reboisement. Le suivi et l'arrosage seront effectués par le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, à travers les services des sapeurs-pompiers. Le ministère de la Défense nationale, quant à lui, est l'initiateur et le bénéficiaire du projet. Il lui revient la charge d'assurer l'entretien de ces lieux.

« Les forces armées de notre pays sont toujours présentes lors des activités de planting d'arbres. L'acacia est une espèce à croissance rapide et elle a une adaptation facile au sol. Elle contribue également à la fertilisation des sols », a expliqué la ministre Rosalie Matondo. Elle a, par ailleurs, attiré l'attention des citoyens inciviques qui coupent les arbres plantés par les institutions de la République.

Rude Ngoma (stagiaire)

ENVIRONNEMENT

Les érosions bousculent les lignes du transport en commun à Brazzaville

Le phénomène environnemental modifie la configuration de la circulation routière par des « demi-terrains » et des détours quasi impraticables, dans les quartiers nord de la capitale notamment. Ainsi, les automobilistes s'arrêtent à mi-parcours, obligeant les passagers à poursuivre le trajet à pied pour rallier l'autre bout et trouver un autre moyen de transport.

L'érosion de Ngamakosso est la plus importante de Brazzaville et sa périphérie, en dehors des cent huit têtes d'érosions révélées récemment par une étude américaine dans la zone. Elle ronge les habitations et les routes au point de reconfigurer le circuit de transport en commun inter-quartiers, notamment dans la zone nord de la capitale.

Un lourd béton érigé dans les entrailles de l'érosion, une présence d'engins et parfois des travailleurs pour l'endiguer n'empêchent pas de constater que ce gros ravin oblige les automobilistes à prendre des détours, eux aussi menacés de s'écrouler, ou raccourcir les trajets. Le phénomène de demi-terrain se trouve ainsi renforcé au grand dam de la population.

À l'arrêt « libulu », ravin ou érosion en français, cette réalité saute aux yeux. Les taxi-bus (cent-cent)



s'alignent en deux compartiments séparés par une barre de fer. Une espèce de péage de fortune infranchissable sans payer la somme de 100 FCFA, dont les conducteurs ne connaissent ni l'issue ni l'utilité. « Si tu ne paies pas, tu ne passes pas. Si tu demandes un reçu, tu auras des problèmes avec ceux qui gèrent cette zone

Un taxi coincé dans une tête d'érosion de stationnement », a fait savoir un conducteur qui crie à la volatilisation des recettes, dont l'Etat a grandement besoin dans les temps qui courent, puisque, selon lui, ce ne sont pas toujours les agents de la mairie qui font des recouvrements dans les arrêts de bus de fortune des quartiers éloignés. Pourtant ce conducteur,

lui-même, ne se contente que de desservir un petit trajet que l'on peut parcourir à pied sans trop de difficultés.

Calvaire

Les citoyens qui sortent de Kintélé, par Manianga, ne peuvent pas franchir l'arrêt « libulu » par véhicule. A cette étape, ce sont les pieds qui prennent le relais à travers un petit détour souvent surpeuplé aux heures de pointe. La situation est la même pour ceux qui viennent du lycée Thomas-Sankara pour atteindre l'avenue de l'autre côté du ravin. En cas d'incendie ou incident d'une certaine nature, dans un tel périmètre, l'intervention des secouristes peut s'avérer difficile, même si la sécurité a développé une politique de proximité pour mettre la population à l'abri face au danger. Pareil pour une évacuation sanitaire d'urgence.

Des contours qui sauvent

La construction de la deuxième sortie nord de Brazzaville est vue aujourd'hui comme un acte de prévoyance de la part des pouvoirs publics. Le viaduc, longtemps fermé au transport en commun, est ouvert depuis des mois pour soulager la population. Ce viaduc, d'ailleurs, est lui aussi dangereusement menacé par l'érosion. Les travaux

visant à stopper la progression de ce phénomène environnemental sont aux arrêts... L'axe de Djiri est aussi une issue de sortie. Un grand contour sur une route pas vraiment en bon état.

Mfilou n'est pas épargné

L'avenue Ngamaba, principale porte de sortie et d'entrée dans le septième arrondissement de Brazzaville en partant de Moukondo, n'est praticable qu'en partie. Le trajet est donc coupé en deux. Entre le rond-point Mouhoumi et la station à essence, tout va bien. Mais au-delà, impossible de rouler. La boue, les mares d'eau et le niveau de l'ensablement constituent un obstacle de taille pour les automobilistes qui, là encore, prennent des détours pour s'en sortir.

Récemment, grâce à l'ambassade des Etats-Unis, des experts américains ont publié les résultats de leurs études sur les érosions à Brazzaville et sa périphérie. Plusieurs pistes de solution ont été proposées pour endiguer la progression de ce phénomène. Les pouvoirs publics avaient lancé les travaux, mais les moyens semblent faire défaut malgré la volonté manifeste. Même si les choses ne resteront pas telles définitivement, pour l'heure, la population peine à se déplacer.

Rominique Makaya



LA CONGOLAISE DES ROUTES
N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO
Notre route, notre avenir

La Route Nationale 1 (RN 1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l'infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et effi-

caces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est à court et moyen terme, mettre en place des abonnements pour les différents types d'usagers (Août 2019), des moyens de paiement par coupons (Avril 2019), puis mobile (Mobile Money), augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019. Ils tiennent compte de l'impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	1 500 XAF
Classe 2 4x4	2 000 XAF
Classe 2b Minibus	3 000 XAF
Classe 3 Autocar	13 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	20 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	40 000 XAF

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukondo, Yié jusqu'au 31 Aout 2019.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	500 XAF
Classe 2 4x4	1 000 XAF
Classe 2b Minibus	1 500 XAF
Classe 3 Autocar	6 500 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	10 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	20 000 XAF

(Informations disponibles sur « www.lacongolaisedesroutes.cg » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.
Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi
Préservez notre route, pour protéger notre avenir

PÉTROLE IRANIEN

Washington prêt à sanctionner ses alliés pour fermer le robinet

Les Etats-Unis ont encore renforcé, le 22 avril, leur campagne de « pression maximale » pour faire plier l'Iran, leur ennemi numéro un au Moyen-Orient, en annonçant des sanctions contre tout pays qui continuerait à acheter son pétrole, au risque de tensions avec plusieurs alliés.

Le président Donald Trump a décidé de mettre fin, dès le 2 mai, aux dérogations qui permettaient encore à huit pays (Chine, Inde, Turquie, Japon, Corée du Sud, Taïwan, Italie et Grèce) d'importer du brut iranien, pour « porter à zéro les exportations » et « priver le régime de sa principale source de revenus », a annoncé la Maison-Blanche.

Cette mesure, qui a provoqué une forte hausse des cours du pétrole, s'annonce particulièrement délicate pour Pékin, engagé dans de complexes négociations commerciales avec l'administration Trump, et pour New Delhi, allié stratégique des Etats-Unis et troisième importateur mondial de pétrole, dont environ

un dixième des achats vient d'Iran.

« Si vous ne respectez pas cela, il y aura des sanctions », a mis en garde le chef de la diplomatie des Etats-Unis, Mike Pompeo.

La Turquie et la Corée du Sud, autres alliés de Washington, ont vivement déploré la décision américaine.

« Nous n'accepterons pas de sanctions unilatérales et de contraintes sur la manière dont nous gérons nos relations avec nos voisins », a lancé le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, dont le pays entretient déjà des relations très tendues avec l'administration américaine. La diplomatie sud-coréenne a, elle, promis de continuer jusqu'au bout « à faire tout son possible » pour obtenir un « renouvellement de l'exemption ».

Après s'être retiré, il y a près d'un an, de l'accord international de 2015 censé empêcher Téhéran de se doter de la bombe atomique, jugé trop laxiste par Donald Trump, Washington a rétabli en novembre de dures sanctions économiques contre la Répu-

blique islamique. Surtout, il a accompagné sa décision de la menace de mesures punitives également contre les pays qui continueraient malgré tout d'échanger avec l'Iran.

Les sanctions américaines sont « illégales dans leur principe même », a réaffirmé le gouvernement iranien.

L'interdiction d'acheter du pétrole iranien, dont les ventes représentent selon Washington 40% des revenus du régime, était la principale de ces sanctions, qui se veulent « les plus fortes de l'histoire ». Les Etats-Unis avaient toutefois attribué des dérogations pour six mois, jugeant que le marché mondial ne pouvait supporter une trop brusque annulation des ventes de brut iranien.

Riyad va « stabiliser » le marché

Donald Trump a promis, le même jour, que l'Arabie saoudite et d'autres membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, comme les Emirats arabes unis, feraient « plus que compenser » la baisse de l'offre. Le gouver-

nement saoudien s'est aussitôt dit prêt à « stabiliser » le marché.

Selon l'agence spécialisée S&P Global Platts, l'Iran a exporté en moyenne 1,7 million de barils par jour en mars, dont près de 628.000 vers la Chine et plus de 357.000 vers l'Inde. La décision américaine intervient deux semaines après une autre annonce symbolique: l'inscription des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, sur la liste noire américaine des « organisations terroristes ».

La campagne de « pression maximale » contre l'Iran vise, selon Washington, à mettre fin aux « activités déstabilisatrices » de Téhéran au Moyen-Orient, notamment au Liban via le mouvement chiite Hezbollah, au Yémen à travers les rebelles Houthis et en Syrie par son soutien au régime de Bachar al-Assad.

En mai 2018, Mike Pompeo, qui assure vouloir changer « le comportement du régime iranien » et non le régime lui-même, avait énoncé douze conditions draconiennes pour

un nouvel accord global aboutissant à une levée des sanctions.

Un an plus tard, aucune de ces conditions ne semble être respectée, mais l'administration Trump estime que l'Iran a été privé de plus de dix milliards de pétrodollars depuis onze mois.

« Téhéran souffre clairement de la pression », dit Behnam Ben Taleblu, chercheur au cercle de réflexion Foundation for defense of democracies qui milite pour une ligne dure contre l'Iran. « Outre l'incapacité à approvisionner en pétrole » le régime Assad en Syrie, « le plus vieil allié de l'Iran, le Hezbollah libanais, appelle à des contributions pour compenser la chute de ses revenus en provenance d'Iran », relève-t-il.

Pour Michael Fuchs, du think tank proche des démocrates Center for american progress, cette stratégie « stupide » risque toutefois de « pousser l'Iran à quitter l'accord nucléaire et à commencer à construire une arme atomique », tout en suscitant « la colère de tous les alliés des Etats-Unis ».

Nestor N'Gampoula et AFP

RWANDA

Vers la reconstruction des femmes violées pendant le génocide

Plus de trois cent mille femmes auraient été victimes de viols pendant le drame. Vingt-cinq ans après, ces dernières tentent toujours à se reconstruire.

Les ayants droit suivent un programme d'aide psychologique. Pour pardonner et accepter leur douleur, elles ont besoin de parler et d'extérioriser leur souffrance. On estime à trois cent mille, le nombre de femmes violées pendant le génocide et à plusieurs milliers, les enfants nés de ces actes.

À 20 ans, Vestine a été abusée par un milicien hutu. Sa fille a aujourd'hui 25 ans et malgré les années, les deux femmes ont du mal à s'asseoir l'une à côté de l'autre. « Le plus dur pour moi, c'est que cet homme m'a non seulement violée, mais il a aussi tué mes enfants et m'a blessée à la jambe », raconte Vestine. « Je sais que tu ne m'aimes pas et moi je ne t'aime pas non plus », dit la fille à sa mère. Le Rwanda est un pays unique en Afrique et dans le monde pour le rôle que jouent les femmes en son sein. La moitié des diplômés de l'université sont des femmes; depuis 2003, l'égalité entre hommes et femmes est inscrite dans la Constitution et s'applique au quotidien. Avec 65% des filles scolarisées, le Rwanda a le taux d'alphabétisation le plus élevé d'Afrique. Il est le seul pays au monde avec une majorité de femmes à l'assemblée. Sur les quatre-vingts sièges que compte son parlement, cinquante et un sont occupés par des femmes.

Noël Ndong

SANTÉ

Premier test à grande échelle d'un vaccin contre le paludisme

L'opération débute ce 23 avril dans un centre de santé de la capitale malawite, Lilongwe. Elle se poursuivra la semaine prochaine au Ghana et au Kenya, deux autres pays pilotes du programme de l'Organisation mondiale de la santé contre la maladie qui fait chaque année plusieurs centaines de milliers de morts en Afrique.

Le vaccin baptisé « Mosquirix » ou RTSS a été développé par le géant pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline et l'ONG Path. Financé par l'Alliance du vaccin (Gavi), l'Unicef et le Fonds mondial de lutte contre le sida et le paludisme, il a déjà donné des résultats satisfaisants. Il avait notamment, lors des essais préliminaires menés de 2009 à 2015, permis de réduire de 39% le nombre d'épisodes paludiques chez les enfants de 17 mois à 5 ans.

Si son efficacité n'est que relative, chercheurs et autorités sanitaires espèrent que, associé aux moyens de prévention tels que les moustiquaires imprégnées de répulsif, le vaccin permettra de réduire significativement le nombre de victimes. Outre Mos-

quirix, d'autres vaccins expérimentaux contre le paludisme sont en cours d'évaluation dans le monde.

La campagne actuelle est l'aboutissement de plus de trente ans de travaux de recherche et d'un investissement d'un milliard de dollars. Elle vise à confirmer l'efficacité du vaccin sur des enfants âgés de moins de 2 ans, les plus vulnérables à la malaria. Et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) espère vacciner cent vingt mille enfants dans chacun de ces trois pays d'ici à 2020.

Les statistiques de l'OMS avancent que l'Afrique est de très loin le continent le plus touché par le paludisme, avec 90% des quatre cent trente-cinq mille personnes tuées dans le monde en 2017 par cette maladie transmise par des moustiques. L'organisation précise que les enfants âgés de moins de 5 ans représentent plus des deux tiers de ces décès. Le programme de vaccination contre le paludisme s'inscrit dans le cadre des efforts déployés depuis les années 1990 pour éradiquer la maladie. Cela s'avère nécessaire en raison des ravages causés par la pandémie, même si entre 2000 et 2015, le nombre de

personnes décédées de cette maladie a diminué de 62%.

« Malgré les progrès de la dernière décennie, les efforts de contrôle du paludisme ont marqué le pas ces dernières années », a mis en garde le Dr Jonathan Juliano, un des chercheurs de l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill (Etats-Unis). « Dans certaines régions d'Afrique, les cas d'infection ont même augmenté. De nouveaux moyens sont nécessaires pour continuer à progresser vers l'éradication », a-t-il ajouté, soulignant que « l'évaluation précise des vaccins expérimentaux en est un élément essentiel ». Ce que certains dirigeants du continent souhaitent voir s'exécuter étant donné que les moustiques qui véhiculent la maladie craignent déjà de moins en moins les insecticides.

Rappelons qu'en 2015, cent quatorze millions de personnes au total ont été infectées par le parasite du paludisme en Afrique subsaharienne. L'objectif de l'OMS est de réduire le nombre de morts de 90% en 2030 par rapport aux quatre cent vingt-neuf mille enregistrées il y a près de quatre ans.

Nestor N'Gampoula



VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le **méga hors forfait**
est à **10F.**

PUBLICIS AG Partners
ONE



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SOMMET DU CAIRE

Le président Al-Sissi plaide pour une solution africaine à la crise soudanaise

Le chef de l'Etat égyptien, président en exercice de l'Union africaine (UA), a appelé, le 23 avril, à une solution africaine à la crise qui prévaut actuellement au Soudan.

« Notre réunion a pour objectif de discuter des développements successifs au Soudan et de soutenir les efforts du peuple soudanais pour réaliser ses espoirs et ses aspirations dans la construction d'un avenir meilleur; en tenant compte des efforts du Conseil militaire de transition et des forces politiques et civiles soudanaises pour parvenir à un accord national », a déclaré Abdel Fattah Al-Sissi.

S'exprimant à l'ouverture d'un sommet sur la crise soudanaise, le président en exercice de l'UA a estimé que « la solution sera apportée par les Soudanais eux-mêmes grâce à un dialogue global et inclusif entre les différentes forces politiques soudanaises... ».

« Chaque continent a ses propres caractéristiques et chaque pays a sa propre spécificité », a-t-il insisté.

Plusieurs chefs d'Etat africains ont effectué le déplacement de la capitale égyptienne pour prendre part à ce sommet de l'UA, parmi lesquels le président Denis Sassou N'Guesso.

Pour le président Al-Sissi, la communauté internationale devrait soutenir le Soudan afin de « contribuer à la création d'un climat propice à la transformation démocratique pacifique recherchée par le peuple soudanais ».

Le Soudan est plongé dans une crise politique depuis la chute de l'ancien président, Omar El Béchir, après quatre mois de contestation de la population.

La Rédaction

ENVIRONNEMENT

Les projets d'exploration pétrolière opposés aux objectifs climatiques

Un rapport de l'ONG Global Witness, rendu public le 23 avril, relève que les projets des grandes compagnies pétrolières d'investir près de cinq mille milliards de dollars dans les recherches sont « aux antipodes » des objectifs de lutte contre le réchauffement climatique.

Les projets ficelés dans ce cadre « sont très loin d'être compatibles avec l'objectif de +1,5°C, ils sont aux antipodes de ce dont nous avons besoin », a estimé Murray Worthy, auteure principale de l'étude. « Les plans de l'industrie des énergies fossiles sont incompatibles avec un climat sûr et habitable », insiste-t-elle.

Global Witness évoque l'impact néfaste des grands projets pétroliers alors qu'en octobre dernier, les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) avaient tiré la sonnette d'alarme sur le fait que les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement de la planète, continuent d'augmenter. Ce qui revient à dire que l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement idéalement à +1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle ne pourra être atteint sans

un changement drastique de la société, passant notamment par un retrait à très court terme du pétrole, du gaz et du charbon.

Or, malgré des mises en garde des experts, les géants du gaz et du pétrole prévoient d'investir des milliards dans l'exploration et le développement de nouveaux champs dans les prochaines décennies. Pour ce qui est des chercheurs de Global Witness, ils ont, comme le Giec, exclu tout rôle majeur du captage et stockage de carbone, technologie qui permettrait de continuer à utiliser les énergies fossiles en réabsorbant le CO2 émis dans l'atmosphère. A ce sujet, Murray Worthy assure : « Si vous retirez cela, vous avez besoin de réduction de la production de pétrole de 40% d'ici à 2030 ». Elle s'est exprimée ainsi alors que les prévisions tablent sur une augmentation de cette production de 12% d'ici à cette date.

Le rapport note, par ailleurs, qu'après des années de prix bas du pétrole, les investissements dans l'exploration se sont stabilisés. Ils devraient cependant augmenter de 85% dans les dix prochaines années, pour atteindre mille milliards de dollars par an d'ici à

2029, précise-t-on.

Les analystes de Rystad Energy avancent que ExxonMobil prévoit d'investir cent quarante-neuf milliards dans de nouveaux champs pétroliers dans la prochaine décennie.

Du côté de Shell et malgré l'existence des projets d'exploration pétrolière, une porte-parole de la société, qui devrait investir cent six milliards dans de nouveaux champs pétroliers et quarante-trois milliards dans de nouveaux champs gaziers dans les dix ans à venir, a assuré de l'attachement du groupe à l'Accord de Paris. Elle a justifié la poursuite des explorations pétrolières par le fait que les besoins en produits pétroliers demeurent énormes dans la société. « Le gaz et le pétrole seront nécessaires pendant la transition énergétique vers une économie bas-carbone », a-t-elle précisé. La société Chevron, qui pourrait investir soixante-dix-huit milliards dans de nouveaux champs pétroliers d'ici à 2029, va injecter des fonds « dans des technologies et des opportunités économiques bas-carbone qui pourraient réduire les émissions », a confié un porte-parole.

Nestor N'Gampoula

AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

AFRIQUE
QUELLES
FORMATIONS
POUR LES
MÉTIERS
DE DEMAIN?30 AVRIL À 18H
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINECONFÉRENCE & COCKTAIL
- TARIF 50 € -

Le Club Dauphine RH Alumni et le club Dauphine Alumni Afrique en partenariat avec le groupe Afrikan Campus organise le 30 avril 2019 à 18h, la première édition des conférences « Afrique Continent d'Avenir » sur le thème : **Afrique quelles formations pour les métiers de demain ?**

Cette conférence sera l'occasion de rencontrer, de partager des expériences et de découvrir les projets des différents experts et praticiens. Nous serions très heureux de vous compter parmi les participants à cet événement qui se déroulera à l'Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75016 Paris - France.

Nous vous remercions par avance de confirmer votre participation sur : info@afrikancampus.com

Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson,
Brazzaville (CONGO) + 242 06 844 5867 - + 242 05 536 69 79
www.brazzaville-mba.com - www.afrikancampus.paris

DAUPHINE
ALUMNI
CLUB RH

AFRIKAN
CAMPUS

DAUPHINE
ALUMNI
CLUB AFRIQUE

BRZZAVILLE-MBA
INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL
est une marque du groupe
AFRIKAN
CAMPUS
Paris, Casablanca, Abidjan, Dakar

COOPÉRATION

Le Pnud et le Congo cosignent le plan de travail 2019

L'acte a été posé, du côté du gouvernement congolais par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, et du côté du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), par sa représentante adjointe, Emma Ngouan Aneh, le 19 avril à Brazzaville.



Les deux parties paraphant le document

Le document comprend plusieurs domaines. Il s'agit essentiellement de tout l'accompagnement au niveau des politiques qui vont être mises en œuvre dans les secteurs de l'environnement et du tourisme ; des actions de renforcement des capacités mais également de la mobilisation des ressources, parce que le partenaire du gouvernement congolais qu'est le Pnud a besoin

d'avoir des ressources additionnelles pour avancer l'agenda du développement durable du pays.

A l'issue de la signature, la représentante adjointe du Pnud et coordonnatrice des systèmes des Nations unies par intérim, Emma Ngouan Aneh, s'est livrée à la presse. « Nous venons de signer avec la ministre du Tourisme et de l'environnement, le plan de travail de

l'année 2019. Nous avons un partenariat très dynamique avec le ministère et chaque année, nous déclinons les actions prioritaires que nous allons mener pour nous permettre de fixer les résultats à atteindre et de pouvoir faire le suivi. Donc nous venons de signer ce plan de travail 2019 qui va nous aider à conduire les activités tout au long de l'année », a-t-elle indiqué.

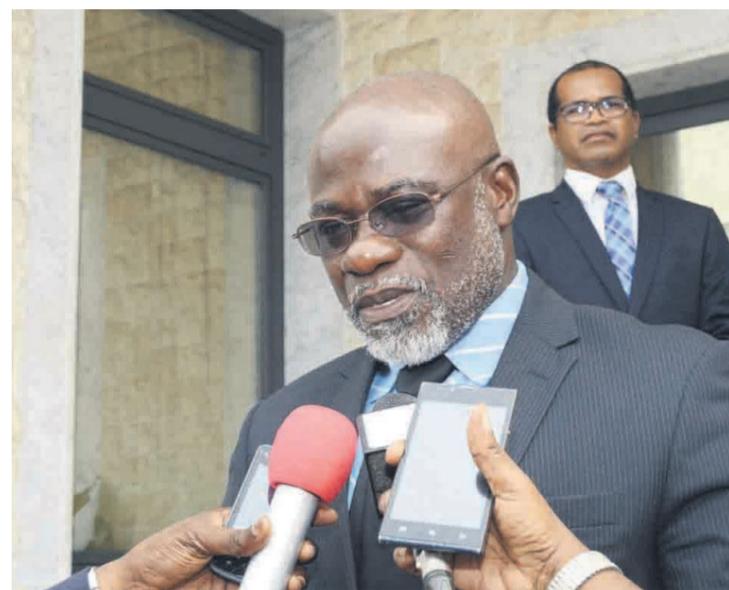
Bruno Okokana

Anthony Ohemeng-Boamah fait ses adieux à la ministre du Tourisme

Arrivé au terme de son mandat, le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) est allé faire le point de la stratégie nationale et du plan directeur de développement durable du tourisme de la République du Congo, le 19 avril à Brazzaville, avec Arlette Soudan-Nonault.

« Nous sommes venus parler de deux choses avec ce ministère pour lequel le Pnud, jusqu'en janvier, avait beaucoup de collaboration, dans le domaine de l'environnement et du tourisme. Je suis venu donc remercier la ministre Arlette Soudan-Nonault, pour la bonne collaboration qui, à mon avis, a porté fruit, et puis lui parler de mon départ imminent. J'ai fini mon mandat ici au Congo, je vais partir bientôt. C'était aussi pour l'informer comme il se doit dans la tradition africaine », a déclaré le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), à sa sortie d'audience.

Quant aux grandes lignes de travail avec le ministère du Tourisme, Anthony Ohemeng-Boamah a dit que l'entretien avec la ministre a été focalisé essen-



Anthony Ohemeng-Boamah répondant aux questions de la presse

tiellement sur la stratégie de ce secteur qu'il juge structurante. « Si le Congo peut l'amener jusqu'au bout, je crois que c'est une stratégie qui pourrait apporter beaucoup à la diversité de l'économie de ce pays, car qui parle du tourisme, parle des secteurs transversaux. On a échangé sur cette stratégie et son plan directeur, et j'ai beaucoup d'espoir que ce travail abattu va contribuer à la diversification de l'économie congolaise », a-t-il renchéri. Anthony

Ohemeng-Boamah a dit garder de son pays d'accueil de bons souvenirs, assurant qu'il a passé de beaux moments au Congo dans son travail, sa collaboration ayant été franche avec toutes les personnalités qu'il a rencontrées dans l'administration. « Le sentiment que je vais garder avec moi, c'est le sentiment de collaboration réussie avec les cadres et techniciens des départements techniques concernés », a-t-il ajouté.

B.Ok.

TERRORISME

Des discussions prévues à Washington sur le retrait du Soudan de la liste américaine

Au moment où les responsables de la contestation appellent à intensifier les manifestations dans le pays, réclamant l'instauration d'un pouvoir civil, le chef du Conseil militaire de transition, le général Abdel Fattah al-Burhane, a annoncé qu'une délégation va se rendre aux Etats-Unis pour des pourparlers sur le sujet.

La visite aura lieu « cette semaine ou la semaine suivante », a déclaré, le 21 avril, le haut gradé de l'armée dans sa première interview à la télévision d'Etat.

L'annonce de ces pourparlers fait suite à la récente déclaration de la responsable du département d'Etat américain chargée de l'Afrique de l'est, Makila James, selon laquelle les discussions en vue de retirer, à terme, le Soudan de la liste noire américaine des « Etats soutenant le terrorisme » sont dorénavant « suspendues ». Washington « continuerait à adapter ses politiques sur la base de son analyse des événements sur le terrain et des actes des autorités de transition », avait-elle prévenu.

Le Conseil militaire a pris le pouvoir après la destitution du président Omar el-Béchir, le 11 avril, sous l'action de la rue, mais continue de faire face à la pression de nombreux manifestants qui réclament son départ au profit d'une autorité civile.

En octobre 2017, les Etats-Unis avaient levé leur embargo commercial sur le Soudan, vieux de vingt ans. Malgré cela, Washington maintient jusqu'à ce jour Khartoum sur sa liste des soutiens internationaux du terrorisme, avec l'Iran, la Syrie et la Corée du Nord. Quant au Soudan, il avait été inclus sur cette liste en raison d'accusations de liens avec des militants islamistes radicaux, dont le fondateur d'al-Qaïda, Oussama Ben Laden, qui a vécu au Soudan entre 1992 et 1996.

Evoquant les réclamations des manifestants, Morgans Ortagus a fait savoir que « les Etats-Unis soutiennent une transition vers un Soudan pacifique et démocratique dirigé par des civils qui

représentent la diversité de la société soudanaise ».

De son côté, un haut responsable américain a indiqué que Washington souhaitait « faire en sorte que les militaires quittent le devant de la scène » et confie la transition à des civils. « A plus longue échéance, Washington espère que ce processus débouche sur un gouvernement vraiment démocratique », a-t-il ajouté, sans toutefois évoquer de délai.

Parmi les pays occidentaux qui appellent à une passation rapide du pouvoir aux civils au Soudan figurent les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Norvège. Ces Etats continuent de faire pression sur les militaires depuis l'arrivée d'Abdel Fattah al-Burhane à la tête du Conseil militaire, le 12 avril, même s'il s'est « engagé à instaurer un gouvernement entièrement civil ».

Il a assuré dernièrement que les militaires répondraient la semaine prochaine aux demandes d'un pouvoir civil réclamé par les manifestants qui campent devant le QG de l'armée à Khartoum. Abdel Fattah al-Burhane, le nouvel homme fort soudanais, a succédé au général Ibn Ouf, resté seulement vingt-quatre heures à la tête du Conseil militaire.

Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1989, Omar el-Béchir, 75 ans, a été renversé, le 11 avril, par les militaires, près de quatre mois après le début d'un mouvement de contestation inédit qui a fini par s'installer, le 6 avril, devant le QG de l'armée, pour réclamer le soutien des militaires.

Le président destitué est visé par deux mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale lancés en 2009 et 2010 pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide au Darfour. Il nie ces accusations et le Conseil militaire refuse toujours l'extradition du chef de l'Etat déchu, qui a été transféré dans une prison du nord de Khartoum, laissant cette éventuelle décision au gouvernement civil qu'il s'est engagé à mettre en place.

Nestor N'Gampoula

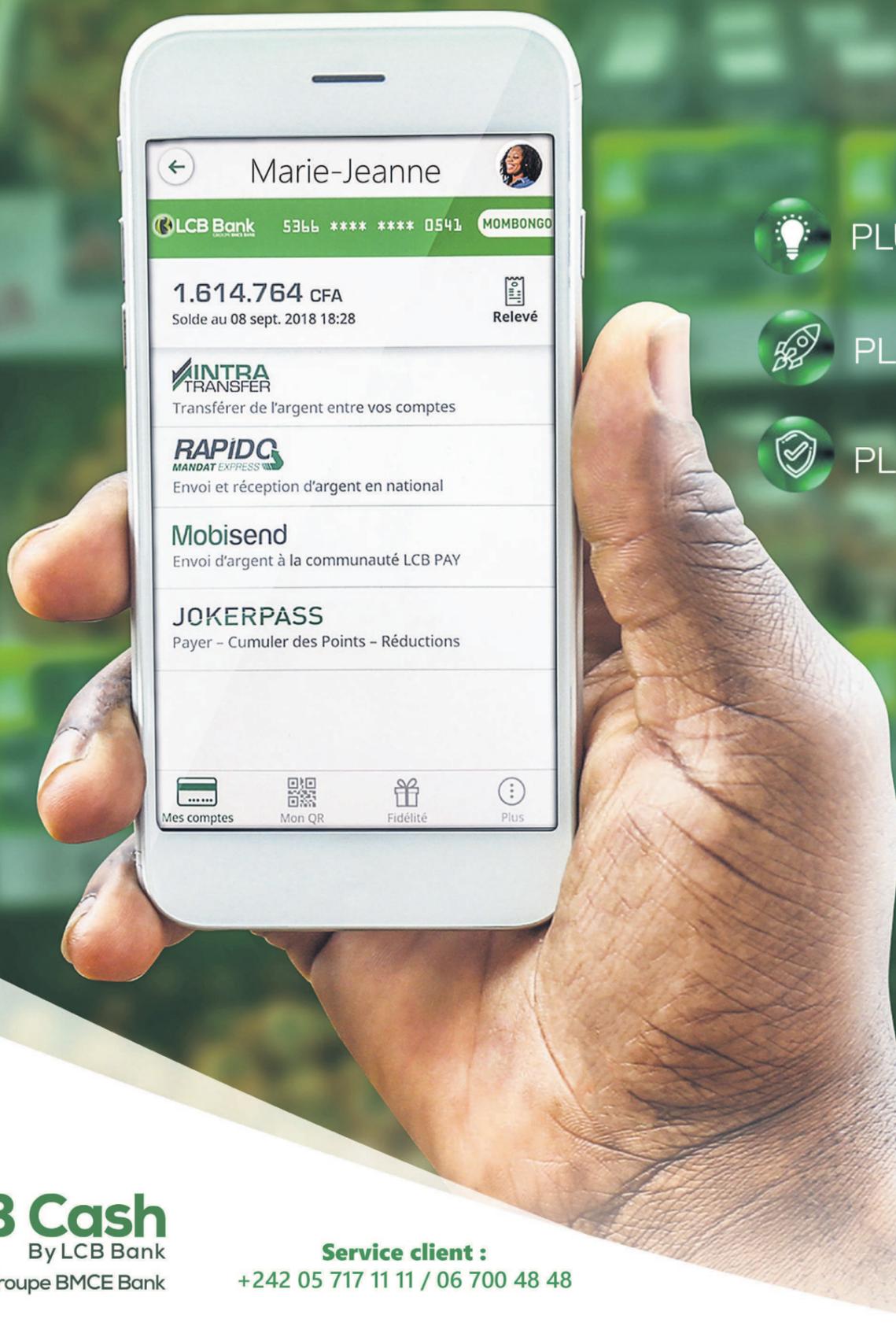


LCB PAY

Disponible sur



**AVEC LCB PAY :
PAYEZ VOS COURSES,
ENVOYEZ ET RECEVEZ DE L'ARGENT,
RECHARGEZ VOTRE COMPTE,
CONSULTEZ VOTRE RELEVÉ ET VOTRE SOLDE.**



PLUS SIMPLE



PLUS RAPIDE



PLUS SÉCURISÉ

PLUS HAUTES FONCTIONS DE L'ÉTAT

De Ronald Reagan à Volodymyr Zelensky, des célébrités reconverties en politique

Avant le comédien élu, le 21 avril, à la présidence de l'Ukraine, plusieurs personnalités de renommée, du 40e président des Etats-Unis à l'actuel dirigeant du Liberia, ont franchi le pas de la politique et sont parvenues aux plus hautes charges de l'Etat.

Acteurs et comédiens

Le comédien novice en politique, Volodymyr Zelensky, a remporté une victoire écrasante à la présidentielle en Ukraine face au président sortant, Petro Porochenko, reflétant l'ampleur de la défiance des électeurs à l'égard du pouvoir en place.

L'humoriste de 41 ans a obtenu 73,2% des suffrages au second tour de la présidentielle contre 25,3% pour son rival de 53 ans, selon le sondage réalisé à la sortie des bureaux de vote par le consortium « Exit Poll National » réunissant trois instituts.

Aux Etats-Unis, Ronald Reagan est la première star de cinéma devenue chef d'Etat. Commentateur sportif dans

une radio puis acteur de série B durant plus de vingt ans, il est élu gouverneur de Californie en 1966 et devient le 40e président des Etats-Unis, en 1981. Il enchaînera avec un second mandat.

Sur les traces de Reagan, Arnold Schwarzenegger, ancien Mr Univers devenu star de Hollywood, est élu gouverneur de Californie en 2003. Originaire d'Autriche, le « gouvernator » dirigera pendant sept ans l'Etat le plus peuplé et le plus riche des Etats-Unis.

Aux Philippines, Joseph Estrada, comédien adulé des pauvres, entre en politique en 1969 comme maire, avant de devenir sénateur, puis vice-président. En 1998, il accède à la magistrature suprême, mais sera chassé du pouvoir trois ans plus tard par une révolte populaire, après des accusations de corruption.

Au Guatemala, l'acteur comique Jimmy Morales est élu en octobre 2015 à la tête du pays, porté par un mouvement d'exaspération populaire contre la corruption et la classe politique. Producteur

de cinéma et animateur télé, il était devenu célèbre en 2007 en incarnant « Neto », cowboy naïf sur le point de devenir président par accident.

Autre acteur populaire, le Péruvien Salvador del Solar devient ministre de la Culture en 2016 avant d'être nommé Premier ministre en mars 2019.

Show business et télé-réalité Le magnat italien des médias, Silvio Berlusconi, connu pour avoir saupoudré ses programmes télé de femmes dénudées, a occupé à trois reprises le poste de président du Conseil entre 1994 et 2011. Malgré des ennuis récurrents avec la justice, le « Cavaliere » aura dirigé la droite italienne pendant vingt-cinq ans.

En janvier 2017, Donald Trump, flamboyant milliardaire à la tête d'un empire immobilier, entre à la Maison-Blanche sous les yeux stupéfaits du monde entier. Ancien propriétaire des concours Miss Univers, le 45e président des Etats-Unis, qui n'a aucune expérience politique, doit sa notoriété, surtout, à un jeu de télé-réalité, « The Apprentice », qu'il produit et anime entre

2004 et 2015.

Musique et chansons

Musicologue et pianiste célèbre dans son pays, Vytautas Landsbergis est élu président de Lituanie en 1990. Il était entré en politique deux ans plus tôt, en cofondant le Sajudis, mouvement nationaliste qui allait conduire la première république soviétique à faire sécession.

Michel Martelly, chanteur populaire haïtien connu sous le nom de « Sweet Micky », a présidé son pays de 2011 à 2016. Il était réputé pour ses danses chaloupées et ses excentricités sur scène.

Sportifs

Ancien escrimeur, champion olympique par équipe à l'épée (1968 et 1972), Pal Schmitt devient en 2010 le quatrième président de la Hongrie démocratique. Il sera contraint de démissionner deux ans plus tard après un scandale de plagiat sur sa thèse de doctorat. Enfant des bidonvilles de Monrovia devenu star planétaire du foot dans les années 1990, George Weah est élu en

décembre 2017 président du Liberia. Seul Africain à avoir remporté le Ballon d'or, il était entré en politique à la fin de la guerre civile (1989-2003) et avait remporté son premier mandat en décembre 2014, en devenant sénateur.

En août 2018, l'ex-champion Imran Khan, idolâtré par des millions de Pakistanais pour avoir mené l'équipe nationale de cricket, sport roi dans le pays, à sa seule victoire en Coupe du monde en 1992, prend la tête du gouvernement.

Loin de tout processus électoral, le dictateur ougandais Idi Amin Dada, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1971, était un ancien champion de boxe, catégorie poids lourds.

D'autres personnalités ont mené de front carrières politique et littéraire comme Léopold Sedar Senghor devenu à l'indépendance, en 1960, premier président du Sénégal, ou Vaclav Havel, qui a remporté en 1989 la première présidentielle de la Tchécoslovaquie post-communiste.

Nestor N'Gampoula et AFP

NÉCROLOGIE

La famille Engoya a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances et à la presse congolaise le décès de leur fils, Dany Daniel Bopassa Engoya, journaliste à Radio-Congo à la retraite, survenu le dimanche 21 avril 2019, au CHUB, à la suite d'un accident de circulation. La veillée se tient au domicile familial sis au n°390, rue des Maraîchers, à Mpila, Talangai (référence : arrêt de bus T.P sur l'avenue de l'Intendance). La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Les familles Do Nascimento, Simon Tchikaya (Sang chaud), Mouandou, Perriera Immaculée, Adebo Victoria et Cleosia ont l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur et mère, Mouandou Liambou Rosalie, le 15 avril 2019 à Paris (France). Le deuil a lieu au domicile familial, quartier Cité des 17 à Moukondo (Trois ruelles derrière le poste de Police)

Programme des obsèques :**Vendredi 26 avril 2019 :**

- 17h25: arrivée de la dépouille à l'aéroport international Maya Maya par le vol régulier Air France ;

- 18h00 : départ pour le domicile familial.

Samedi 27 avril 2019 :

9h00 : recueillement au domicile familial ;
12h00 : messe de requiem en la paroisse Jésus Ressuscité, au Plateau des 15 ans ;
14h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;
16h00 : fin de la cérémonie.

VISA-DUBAI 50 000

VISA
Dubai

Pour tous vos renseignements nécessaires, veuillez-vous rapprocher de nos agences

BRAZZAVILLE : 05 0566473

068360188

050202255

050090090

EMAIL : directafricabzv35@gmail.com

POINTE NOIRE : 05 5531787

06 06286167

EMAIL : directafricapnr@gmail.com

DUBAI : 00971 50 9916263

00971 58 2718358

00971 56 5946227

00971 55 5539340

EMAIL : directafricadxb@gmail.com

Direct Africa reste à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre séjour à Dubaï

GOURMANDISE POÉTIQUE

Dix poètes ont célébré la femme

Le septième rendez-vous littéraire a honoré la femme à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville, au cours duquel les déclamations lui ont été adressées en présence de l'ancien ministre de la Culture, le poète Maxime N'debeka.

La séance du 19 avril a permis aux dix intervenants de déclamer leurs textes d'amour et de reconnaissance à la femme. Chacun a livré trois à quatre poèmes abordant des thèmes sur les hommages à la femme et les violences faites contre elle.

Il s'est agi du Dr Jean Blaise Bilombo Samba ; Emeraude Kouka ; Daniel Isaac Itoua ; Sauve Gérard Ngoma Malanda, Huppert Malanda ; Abraham Ibela ; Pierre Tsémou ; Florent Sogni Zaou ; Emmanuel Eta Onka ; Ramsès Bongolo et Rita Fabien.

Ces hommes de lettres ont tour à tour déclamé leurs textes au cours des trois passages consacrés à chacun d'eux durant cette rencontre. Trois poèmes du Dr Jean Blaise Bilombo Samba ont été lus en sa présence par le club de lecture et écriture, notamment «Eloge de l'hirondelle plus que la solitude», «Eloge des dunes de Temet en corps de femme» et «Biologie des amants interdits».

« *Déjà nos lignes du corps, immensément libres laissent chanter la chimie*

du plaisir, les vraies machineries du désert, les oiseaux du sang. O grandeur de l'être dans la fureur des draps. O grandeur du monde dans l'ardent défi des sens. Un temps sans tabous nait du circuit des passions. Soudain un certain désespoir nous sauve l'âme... », extrait du texte «Eloge de l'hirondelle plus que la solitude».

Abraham Ibela a déclamé les textes intitulés «Mon cœur est dans la tombe», «Mon cœur chante». Extrait: « *Mon cœur est dans la tombe derrière la case familiale d'Otsiedé où gît mère Ekonza à côté du vieux Lelenda, Antoine, Nicolas et Eveline. Emportant avec elle mon cœur meurtri (...). Mon cœur est dans la tombe de celle que je ne pu culter (...). La nature me l'ayant arrachée prématurément. Les saisons vont et reviennent selon le calendrier céleste, les mariages meurent et peuvent revenir, les coupures d'électricité sont dans la même logique chez nous, les amitiés se tissent et se de tissent, mère Ekonza est partie pour ne plus revenir en chair emportant dans sa tombe mon cœur affectif dans son cœur irremplaçable(...). Je te pleure sans cœur inconsolable car ta vie m'a été ravie sans préavis ».*

Sauve Gérard Ngoma Malanda a présenté «Lueur» et «Accord», deux textes tirés du recueil «Rêves sur cendres». Les extraits : « *Sur ton pubis je bâtis le mur des lamentations. Eponge ma faute sur*

tes seins. O ton nombril mon nombril scellent le nœud. De notre raison. Et nous sommes deux et le temps... » ; « *Record du cor de notre accord. Sur ton ventre le vent refuse tout désaccord. La houle de l'amour use ton corps. Accord... »* Le poète a aussi lu son texte écrit en langue vernaculaire, présenté en version française. Ce texte, a-t-il dit, est une anthologie qui paraîtra en 2020.

Pour sa part, Florent Sogni Zaou a déclamé «Elle ne m'a pas attendu», «Tu sais maman» dont voici un extrait: « *Elle ne m'a pas attendu pourtant je lui ai annoncé ma venue au crépuscule. Entendre sa voix à l'heure où le soleil se vide de sa dernière goutte de sueur(...) Elle ne m'a pas entendu dire que je venais de serer de mes mains ses seins. M'en volé vers elle et lui dire mes rêves demeurés inespérés... Elle ne m'a pas entendu. J'ai vu courir derrière la maison une ombre qui ressemblait à ma mère. Mais moi, incapable d'ouvrir cette porte, j'ai simplement conclu qu'elle ne m'a pas entendu ».*

«Femme, flamme» ; «Mon cœur, ma plume et ma muse s'amuse» ; «Par notre faute nous autres, vous autres» sont les textes déclamés par Pierre Tsémou. « *Femme, flamme qu'on brûle dans mon corps. Le feu, la faim, la soif, le désir. Tu te dresses et t'adresses à moi tout sourire qu'on tonne de colère, le tonner, ma rage devant mes déboires. Tu te lèves et sou-*



Un poète déclamant son texte

lèves des tonnes de maux de ma galère qu'enseignent mon cœur et mon corps blessé (...). Femme, flamme de vie pour l'homme tu es l'éternel, tu es éternel, sempiternelle fleur mon cœur porte bonheur. Flamme fleur, flamme femme, mère de la vie, tu es un trésor sans prix ». Ce texte est un projet de son nouvel recueil de poèmes qui sortira fin décembre 2019.

Le poète Maxime N'debeka s'est dit heureux de constater l'effervescence. « *Je me retrouve dans les années 1966, 1967 quand ça bougeait, c'est grâce à la poésie que je suis resté en vie. Tout ce que j'ai entendu me rafraichit, cela me donne de l'énergie pour pouvoir continuer la poésie. Je ne peux pas enterrer la poésie,*

c'est la poésie qui m'entertera », a-t-il indiqué

Emeraude Kouka a lu ses textes parmi lesquels, «Confession» et «Timoré». Daniel Isaac Itoua a présenté «Dieu est femme», Huppert Malanda a déclamé «Contact sentimental pour Nanaisa» ; «Contact sentimental pour Nadisone» ; Emmanuel Eta Onka ; Ramsès Bongolo et Rita Fabien ont livré respectivement «Marie arche, second souffle», «Ruine et désolation aux femmes victimes du viol» et «L'organe».

Signalons que la prochaine séance aura lieu le 3 mai avec pour invité d'honneur le poète Maxime N'debeka. Celle du 31 mai recevra le colonel Serge Ghoma Boubenga.

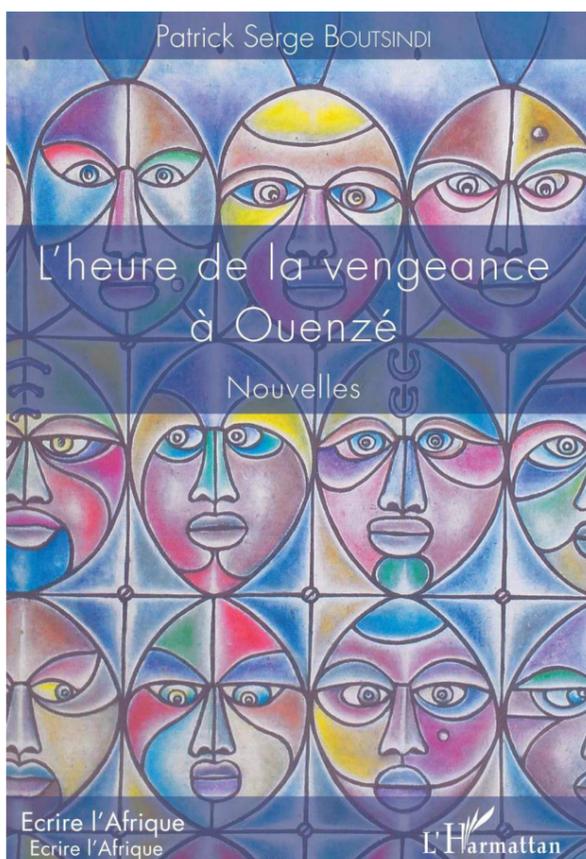
Rosalie Bindika

LIVRE

Patrick Serge Boutsindi signe «L'heure de la vengeance à Ouenzé»

L'auteur relate, dans son recueil de nouvelles de cent huit pages, paru cette année aux éditions L'Harmattan, l'histoire des hommes qui se détestent.

Etienne Ngalou et Bonaventure Ewolo, tous deux nés à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, en République du Congo, se sont engagés dans une haine compliquée depuis leur rencontre au collège Gompo Olilou. Ils se sont séparés après leur admission à l'examen d'Etat, au lycée de la Révolution. Dix ans plus tard, leurs chamailleries de cours d'école et leur



également état de l'histoire de Mpika et Bienvenu Garnier, un homme blanc qui s'est marié à la grande sœur de Mpika. En séjour au Congo, Bienvenu et son beau-frère entretenaient de bonnes relations. De retour dans son pays, Bienvenu Garnier change de comportement. Deux ans plus tard, le jeune Mpika décide de rejoindre sa grande sœur à Rennes, abandonnant de ce fait son métier de vendeur de pagne au grand marché de Ouenzé. Il s'installe chez son beau-frère et sa grande sœur lui trouve un emploi. Au bout de six mois, Bienvenu Garnier devient irrespectueux, froid et prend Mpika pour un pauvre type.

« Mpika se souvient alors de toutes les sorties et

promenades qu'ils avaient faites tous les deux au Congo. Il se rappelle aussi les sacrifices qu'il eut à consentir pour aider Bienvenu Garnier dans ses démarches administratives lors du mariage civil et coutumier avec sa sœur. Il ne comprend ni ne reconnaît son beau-frère, jamais ce dernier ne l'avait accompagné pour ses démarches administratives ni fait visiter la ville de Rennes, jamais son beau-frère ne lui avait proposé d'aller boire un verre dans un bar de Rennes, ou de se promener ensemble comme lui, le lui avait proposé à Brazzaville. Le comportement de celui-ci, voire l'ingratitude de cet homme blanc qu'il aimait et respectait, et qu'il appelait volontiers mon frère le déconcerta. Il avait été loin de s'imaginer qu'un jour Bienvenu se comporterait de la sorte à son égard », pages 13 et 14.

Malgré les reproches de son épouse, Bienvenu reste inchangé dans son comporte-

ment, son animosité redouble envers Mpika. Alors le jeune congolais décide de quitter le toit de son beau-frère pour aller habiter chez son camarade. Il fait des faux papiers en attendant d'être régularisé et trouve un emploi de vigile dans un centre commercial. Mais, au bout d'une année, les choses tournent au vinaigre car il est débouté de sa demande d'asile politique et perd son emploi. Arrêté, Mpika est renvoyé au pays.

Patrick Serge Boutsindi, né au Congo, vit à Montigny-Lès-Metz (Moselle), en France. Il est auteur de plusieurs recueils de nouvelles et romans parmi lesquels «Le voyage d'un Africain en Lorraine», «Le baptême de y a fougou», «Les amants de Bar-le-Duc», «Le mariage de y a fougou», «Le voyage de y a fougou», «Les échos du vin de palme à Makélékélé», «Jour des funérailles à Poto-Poto», «Une fille du Congo», «L'homme qui avait trahi Mougali».

R.B.

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Mise en service du point unique de contrôle des marchandises

L'infrastructure portuaire dispose désormais d'une plate-forme unique de contrôle des marchandises à la sortie. Celle-ci vient d'être mise en service par le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou.

La nouvelle mesure ainsi prise vise à mettre fin aux taxes illégales générées par les contrôles illégaux des différentes administrations non habilitées. Ce qui devrait soulager les importateurs et baisser la pression sur les consommateurs et le panier de la ménagère.

Rappelons qu'en vue de réduire les coûts trop élevés et les délais trop longs de passage des marchandises au Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), il avait été mis en place, en octobre 2015, un comité de pilotage et un plan d'action de facilitation et de simplification du passage portuaire. En effet, on ne comptait pas moins d'une demi-douzaine de services publics contrôlant des marchandises au sein du port et à la sortie.

Or, il se trouve que la fluidité du passage portuaire réside dans la nature et la qualité de

contrôle qui sont fixées par la convention internationale FAL de 1965, visant la facilitation du trafic maritime international... « La nécessité de rationaliser les contrôles à la sortie et à l'entrée du Port était devenue impérieuse pour soulager le panier de la ménagère et éliminer les faux frais générés par de contrôles intempestifs dans l'enceinte portuaire », a déclaré Séraphin Bhalat, directeur général du PAPN.

C'est à cet objectif que répond le décret présidentiel du 11 mars 2019 portant création et attribution des points uniques de contrôle des marchandises au PAPN. Selon ce décret, deux services seulement sont retenus pour contrôler les marchandises au sein du Port: la douane et le service phytosanitaire. Tous les autres services sont donc priés de dégager la surface portuaire. D'un coût global de 140,138 millions francs CFA, ce point de contrôle est composé, entre autres, d'un espace d'accueil, de trois bureaux pour les responsables, d'un bureau central des opérations et d'une salle. Il est équipé d'un système informatique de code à barre, permettant d'authentifier les déclara-

tions douanières et d'accélérer le traitement des dossiers en quelques minutes.

Si la création d'un point unique de contrôle constitue une étape importante dans le processus de l'amélioration de la compétitivité du port, il n'en demeure pas moins qu'il y a d'autres points importants à revoir. Il s'agit notamment de la structure tarifaire qui devrait être revue à la baisse du fait de la crise économique qui perdure, ensuite, le fonctionnement du Guichet unique des opérations transfrontalières tant décrié par les importateurs.

Toutes les fonctionnalités de cet outil de pré-dédouanement devraient être optimisées. Ce n'est malheureusement pas encore le cas actuellement. Ce qui occasionne davantage de lenteur et de coûts. Or, la modernisation et la réduction du temps de passage portuaire nécessitent que la phase de pré-dédouanement, qui représente plus de 60% du délai, soit optimisée et véritablement dématérialisée; donc avec un système informatique et des connexions de tous les services en bon état de fonctionnement.

Lopelle Mboussa Gassia

MUSIQUE

L'opus «Black Viking 2, le voyage» du rappeur Big Tyger disponible en mai

La sortie officielle de l'album est prévue le 3 mai, lors d'une conférence de presse qui aura lieu à Pointe-Noire.

Après sa tournée africaine qui l'a conduit dans dix pays : Cameroun, Bénin, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Gabon, Centrafrique, Togo, Congo, le rappeur Big Tyger qui évolue sous le label Belle Rage Music sort l'album «Black Viking 2, le voyage» qui est sans conteste le premier album international d'un artiste urbain résidant au Congo.

En effet, lors de sa tournée, l'artiste musicien a travaillé en featuring et en duo avec les artistes de ces pays, dignes représentants de leur nation en matière de musique. C'est le cas de Young Ace, Nestelia, Zepho (Congo), Dibi Dobo (Bénin),



Nix, Paco Briz (Sénégal), Stanley Enow (Cameroun), Tris Officiel (Gabon) et Nash Nouchi (Côte d'Ivoire).

L'album «Black Viking 2, le voyage» vient concrétiser un projet musical inédit en Afrique, celui de réunir le gratin du Rnb du continent.

Pour Belle Rage Music, c'est à la fois un honneur et une fierté de voir un de ses produits exceller, être respecté à l'international et prêt à revendiquer sa place dans la world music.

Hervé Brice Mampouya

Congo Terminal reçoit le plus gros porte-conteneurs jamais accosté en Afrique centrale

Le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a accueilli le 16 avril, le Kota Perkasa, le plus gros porte-conteneurs jamais accosté sur les rives d'Afrique centrale.

En accueillant ce porte conteneur d'une capacité de 12 000 EVP, le 16 avril, Congo Terminal, filiale du Groupe Bolloré Ports, concessionnaire du terminal à conteneurs confirme ses atouts uniques pour traiter les porte-conteneurs de forte capacité.

Le Kota Perkasa qui a escalé au Port autonome de Pointe-Noire a une longueur totale de 330 mètres et une largeur de 48 mètres. Ce porte-conteneurs dispose d'une capacité totale de 12 000 conteneurs qui représentent une augmentation de pas moins 50 % par rapport aux plus gros navires reçus



jusqu'à présent au Port Autonome de Pointe-Noire tel que ER Canada 5 700 EVP en 2014, le CC Danube 9 300 EVP en 2016. Des navires présents sur le canal de panama, de suiez et qui circulent dans les grands ports du monde.

Pour Laurent PALAYER, directeur général de Congo Terminal « C'est l'aboutissement d'une synergie et d'investissements importants qui ont été réalisés dans le cadre d'un partenariat public-privé entre le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) et Congo Terminal, filiale de Bolloré Ports. »

En effet Congo Terminal a investi plus de 240 milliards de francs pour l'acquisition de 6 portiques de quai (STS), 16 portiques de parc (RTG), 4 grues mobiles d'une capacité de 100 tonnes, 14 reach-stackers et 40 attelages de parcs (tugmasters); l'agrandissement et l'aménagement de 32 hectares de yards permettant le stockage de 22 000 EVP pleins et la disponibilité de 21 passerelles autorisant le branchement de 882 conteneurs frigorifiques.

Du coup la productivité du terminal a été quintuplée depuis le démarrage de la concession, passant ainsi de 15 à plus 70 mouvements par heure en moyenne aujourd'hui, tandis que les volumes traités ont presque triplé atteignant 712 000 EVP en 2018.

Ces importants gains de productivité ont permis de réduire le temps moyen à quai des plus gros navires de 3 jours à moins de 24 heures, tout en supprimant les attentes sur rade de tous les porte-conteneurs.

« De leur côté les autorités portuaires et les bailleurs des fonds ont contribué au dragage à la fois du chenal et du bassin qui nous permet aujourd'hui de bénéficier d'un port à très fort tirant d'eau puisque la totalité du quai est aujourd'hui est à plus de 15 mètres de profondeur ». Et de renchérir : « Il y a deux aspects sur ses impacts pour la population et le pays. Le premier, c'est la réduction du coût de passage portuaire par les deux révisions successives à la baisse que nous avons opéré sur nos tarifs pour la manutention à terre, mais également notre contribution au développement de l'hinterland avec notamment la vocation de pays de transit qui a été redonnée au Congo. En parallèle à cela, il y a l'amélioration des infrastructures portuaires au point de réduire par trois ou quatre tout fret au départ d'Asie et d'Europe à destination du Congo », souligne Laurent PALAYER

La taille impressionnante de ce navire que Congo Terminal a accueilli et traité dans les meilleures conditions permet aujourd'hui de mieux mesurer l'importance du chemin parcouru par cette société qui célèbre ces 10 ans cette année. Congo Terminal vise à faire du Port de Pointe-Noire la porte d'entrée du bassin du Congo et la 1ère plateforme de transbordement de toute la sous-région.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Élection aujourd'hui du bureau définitif

A cause de la campagne électorale qui n'a débuté qu'hier au sein de l'hémicycle avec l'audition des candidats, les membres de l'équipe dirigeante de la chambre basse du parlement ne seront connus que ce mercredi.

Le calendrier des scrutins tel qu'élaboré par le bureau provisoire ayant connu quelques perturbations, il est apparu la nécessité d'y apporter quelques réaménagements en vue de l'adapter aux circonstances actuelles. Censée débiter le 20 avril, la campagne électorale n'a finalement commencé qu'hier avec l'audition des différents candidats. Et comme cela est devenu presque une routine en pareille circonstance, les postulants aux postes du bureau définitif ont déployé leur arsenal de campagne (affiches, banderoles, T-shirt, vuvuzela, etc.) sur l'aire du Palais du peuple. Chacun des candidats y allant de sa fantaisie en tentant de convaincre ses pairs en vue de

s'assurer de leur vote.

Il est à noter, par ailleurs, qu'avec le rejet de la candidature de l'indépendant Henri-Thomas Lokondo lors de la plénière de lundi, la candidate du Front commun pour le Congo (FCC)-Cap pour le changement, Jeanine Mabunda, est désormais la seule à concourir à la présidence de l'Assemblée nationale. Cette décision découle d'une requête du regroupement politique Palu et Alliés (qui se réclame membre du FCC) sollicitant l'invalidation de la candidature de Henri-Thomas Lokondo pour « conflit d'intérêt » avec celle de Jeanine Mabunda. En appui à cette sollicitation du Palu et Alliés, le député PPRD, François Nzekuye, a, par une



Le Palais du peuple

motion incidentielle, demandé le rejet de la candidature de son collègue Henri Thomas Lokondo. Soumise au vote, la motion a finalement été votée au grand dam du concerné qui estime que rien n'est encore perdu. Pour Henri Thomas Lokondo qui conteste le rejet de sa can-

didature, le regroupement politique Palu et alliés n'a jamais signé l'acte constitutif du FCC. « Ce sont des individus qui avaient signé cela. (...) On n'a jamais siégé. On n'a jamais parlé de cette histoire. Nous, les Alliés, avons complètement refusé », a-t-il déclaré, estimant que seul son parti politique,

l'Union congolaise pour la liberté, affilié au regroupement Palu et Alliés, a le pouvoir d'invalider ou de retirer sa candidature. Il a aussi évoqué un possible recours à la Cour constitutionnelle, en cas d'annulation de sa candidature.

Alain Diasso

DONATION

Unicef offre des bancs aux écoles du Kwilu

Le don est destiné particulièrement aux établissements scolaires de la ville de Kikwit qui ont inscrit des enfants des déplacés du Kasai. La campagne de distribution a été lancée récemment par le maire de cette ville, Léonard Mutangu Katonga.



Des bancs destinés aux enfants déplacés du Kasai à kwilu (Ph. net)

Au total, mille huit cent bancs seront distribués aux soixante-treize écoles primaires de quatre sous-divisions de la ville de Kikwit.

« D'après des dispositions prises par le donateur, les écoles qui ont reçu plus de cent élèves vont recevoir, chacune, cinquante bancs », a expliqué Jean Robert Kalandula Kitambwe, chef de la sous-division de Kikwit 1, point focal des urgences d'Unicef dans la province éducationnelle de Kwilu 2 et 3. Le maire de la ville, qui a salué cette dotation, a invité les autres partenaires à emboîter le pas à cette agence de l'ONU pour aider les enfants déplacés à vivre dans des conditions décentes.

Rassuré, quant à lui, que ce don va contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, le directeur provincial de l'EPSP Kwilu 2, Laurent Kibondo Bin Swedi, a exhorté les bénéficiaires à en faire bon usage.

La représentante de l'Unicef, Evelyne Nzi, a indiqué, pour sa part, que par sa politique « Filles et garçons tous à l'école », son agence réaffirme son engagement à apporter son appui à l'éducation en République démocratique du Congo (RDC) à travers ce don, en vue d'accompagner les enfants et leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions. Car, a-t-elle estimé, l'éducation est le meilleur investissement dans un pays. Elle a, par ailleurs, rappelé que son organisme « n'est pas à son premier geste dans cette partie de la RDC. En plus de ce don en bancs, cette agence des Nations unies a déjà distribué à ces écoles divers matériels tels que des fournitures scolaires, matériels didactiques ainsi que les uniformes ».

La dotation de l'Unicef s'inscrit dans le cadre du partenariat, éducation, protection, d'appui psycho-social des enfants en RDC.

Blandine Lusimana

EBOLA

Plus de huit cent décès rapportés

La situation épidémiologique du 22 avril indique que depuis le début de l'épidémie, le 1er août 2018, huit cent soixante-quatorze décès ont été notifiés, dont huit cent huit confirmés et soixante-six probables. Le tout sur un cumul de mille trois cent quarante cas enregistrés parmi lesquels mille deux cent soixante-quatorze confirmés et soixante-six probables.

Sur le cumul de mille trois cent quarante cas, trois cent quatre-vingt-sept ont été guéris et ont pu quitter le centre de traitement Ebola pour être réinsérés dans la société.

Pour ce qui est de la vaccination, le cap de cent mille personnes vaccinées a été atteint. A la date du 22 avril, le ministère de la Santé note

que depuis le début de l'opération, le 8 août 2018, cent quatre mille cinq cent quarante-quatre personnes ont été vaccinées, dont plus de vingt-huit mille à Katwa, plus de vingt-deux mille à Beni, plus de douze mille à Butembo.

La zone de santé de Mabalako a vacciné plus de six mille personnes, Mandima plus de quatre mille. D'autres zones et aires de santé ont été également vaccinées. Il s'agit de Kalunguta, Goma, Komanda, Oicha, Vuhovi, Bunia...

Le seul vaccin à être utilisé dans cette épidémie est le rVSV-Zebov, fabriqué par le groupe pharmaceutique Merck, après approbation du Comité d'éthique dans sa décision du 19 mai 2018.

Le ministère de la Santé relève,

par ailleurs, que cent cinq cas suspects sont en cours d'investigation ; quatre nouveaux cas confirmés ont été rapportés, dont un à Katwa, un à Butembo, un à Mabalako et un autre à Mandima. Il est à signaler que quatre nouveaux décès de cas confirmés ont été déclarés, dont un communautaire à Butembo, trois au centre de traitement Ebola dont deux à Katwa et un à Mabalako. Les activités de riposte dans les zones de santé couvertes par la sous-coordination de Butembo ont été paralysées, le 22 avril, suite à l'appel à la journée ville morte lancé par la société civile pour déplorer le décès du Dr Richard Mouzoko, de nationalité camerounaise, assassiné par des miliciens.

Blandine Lusimana

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

Reprise de cours après les vacances de Pâques

Le calendrier 2018-2019 prévoit, pour ce temps qui reste avant la fin de l'année scolaire, cent quatre-vingt-onze jours ouvrables d'études pour les élèves de la maternelle et deux cent vingt jours pour ceux du primaire, secondaire et professionnel.

Après deux semaines de vacances de Pâques, les élèves ont renoué avec le chemin de l'école, le 22 avril, à travers toute la République, comme fixé par le calendrier scolaire 2018-2019. Il s'agit du dernier trimestre qui vient de débiter et qui les conduira jusqu'aux examens de fin d'année. « Nos activités pédagogiques ont déjà repris. Nous demandons aux parents qui continuent de garder leurs enfants à la maison de les envoyer à l'école afin qu'ils soient sur le même point d'égalité que les autres », a déclaré un enseignant du complexe scolaire

la Borne, à Kinshasa.

Pendant cette période, les finalistes des 6es années primaire et humanités se préparent pour différentes épreuves, marquant la fin de leurs cycles scolaires respectifs. Le calendrier scolaire 2018-2019 prévoit, en effet, cent quatre-vingt-onze jours ouvrables d'études pour les élèves de la maternelle et deux cent vingt jours pour ceux du primaire, secondaire et professionnel. Soit un total de neuf cents heures de présence effective à l'école.

Jusqu'au 2 juillet, les élèves de la maternelle disposeront de cinquante jours d'études subdivisés équitablement en deux périodes, les cinquième et sixième périodes. Le grand rendez-vous pour eux étant celui de l'évaluation de l'éveil des élèves, prévu du 14 au 21 juin. Les élèves du primaire ont, eux, cinquante-huit jours de cours pour leur troisième trimestre avec les

cinquième et sixième périodes. Les finalistes du primaire affronteront leur test de fin d'études primaires les 6 et 7 juin, pour enchaîner avec les examens du troisième trimestre dès le 14 juin.

Le calendrier fixe les examens du deuxième semestre pour le niveau secondaire du 3 au 11 juin et les épreuves de la session ordinaire d'examen d'Etat se dérouleront du 24 au 27 juin. Elles seront précédées de la dissertation prévue pour le 2 mai.

Sur le dossier frais scolaires, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, continue d'insister sur le fait qu'il est strictement interdit aux établissements de refuser l'accès à l'école aux élèves en difficulté de paiement desdits frais. Ceci, en vue de garantir l'égalité de chance à tous.

Mélania Batata Lukeni (stagiaire)

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les agents de la STPU en concert de casseroles au ministère de l'Economie

Les travailleurs de la Société de transports publics urbains (STPU) ont manifesté, le 23 avril à Brazzaville, dans l'enceinte du ministère de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, pour réclamer vingt et un mois de salaires impayés.

« Après deux mois de négociations, il n'y a pas de suite favorable. Nous sommes obligés de faire des sit-in », a expliqué un des travailleurs de la STPU. Le concert de casseroles, rythmé de "vuvuzela", a été donc le moyen par lequel ces travailleurs ont exprimé leur ras-le-bol, sans jet de pierre ou autre acte d'incivisme sur les biens publics. Ils ont choisi le ministère de



Les manifestants devant le ministère de l'Economie

l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public parce que c'est la tutelle, selon leurs dires. La manifestation n'a eu pour réponse que l'écho du vacarme produit par ce

concert de casseroles. Depuis 2017, la STPU a fermé ses portes. Les bus de l'entreprise, retirés de la circulation, sont garés au site du point du Djoué et à celui de Mpila

vers la brasserie. Les travailleurs sont donc au chômage avec une vingtaine de mois d'arriérés. Ceux de Pointe-Noire ont rallié Brazzaville pour la manifestation du 23 avril. En réalité, celle-ci n'est pas la première du genre. Les agents de la STPU ont manifesté plusieurs fois déjà sans suite favorable. Le 29 mars dernier, leur syndicat avait, d'ailleurs, tenu une conférence de presse pour fustiger l'intervention du ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, qui, interpellé au Sénat sur leur situation, avait expliqué que l'arrêt de travail se justifiait par le manque de moyens financiers. Ses propos avaient enragé les

concernés. « En 2015, la société commence avec cent cinquante bus et six cents millions de fonds de roulement pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. À cette époque, les recettes de l'entreprise avoisinaient les dix à douze millions francs CFA par jour. Aujourd'hui, on ne peut pas justifier l'arrêt de travail à la STPU par manque d'argent, c'est plutôt la mauvaise gestion », selon le secrétaire général du syndicat de la STPU, Serge Léonard Miloki.

Sur les lieux de la manifestation, les agents de la STPU ont indiqué qu'ils ne lâcheront pas prise s'il n'y a pas de suite favorable. Ils promettent de multiplier les concerts de casseroles jusqu'à obtenir gain de cause.

Rominique Makaya

HOMMAGE

Le Sénat et le PCT se souviennent d'André Obami-Itou

La chambre haute du parlement, conduite par son président, Pierre Ngolo, et le Parti congolais du travail (PCT) ont commémoré, le 23 avril à Brazzaville, la mémoire de l'ancien président de cette chambre et membre du PCT, décédé il y a un an.



Pierre Ngolo s'inclinant sur la tombe de l'illustre disparu

Au nombre des témoignages recueillis à l'occasion de la cérémonie organisée pour la circonstance, celui du secrétaire permanent du PCT, chargé de la formation et des ressources humaines, Axel Ndinga Makanda, qui a déclaré qu'André Obami-Itou était une icône du parti.

« André Obami-Itou était pour nous un sage. Presque un notable. Nous avons utilisé sa sagesse pour résoudre beaucoup de problèmes. Il a dirigé, comme vous le savez, beaucoup de cérémonies, de réunions, de dialogues qui ont rassemblé l'opposition, la majorité présidentielle, le centre et nous sommes sortis de ces rencontres en paix. Le Congo a toujours gagné avec sa présence. Il a occupé de nombreux postes au niveau du parti et de l'Etat », a-t-il souligné.

« André Obami-Itou a été un grand homme et pas seulement au niveau du Sénat mais aussi au niveau du pays. Il a su conjuguer avec efficacité les différents rôles qui revenaient au Sénat, à savoir celui de législateur, de modérateur de la nation, de conseiller, de représentant des collectivités locales. Il est allé, lorsque les moyens le lui permettaient, de département en département pour faire ce travail. Il a travaillé à l'unité des sénateurs du pays et a joué ce rôle en qualité d'ancien au bureau politique dans l'histoire de notre pays », a ajouté, pour sa part, le sénateur Théophile Adoua.

Jean Jacques Koumbemba

VOLLEYBALL

Les sportifs militaires bénéficient d'une nouvelle aire de jeu

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a mis en service, le 20 avril à Brazzaville, un terrain de volleyball dans l'enceinte du ministère.

L'espace dont la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence des membres du commandement, des officiers et sous-officiers, ainsi que des agents civils de la défense, contribuera au rayonnement du sport militaire en République du Congo.

Un match opposant l'équipe de l'administration centrale du ministère de la Défense à celle des enfants de troupe a été disputé afin de rendre effectif le

nouveau terrain. La rencontre s'est soldée par une victoire des agents du ministère qui ont battu les élèves de l'Ecole militaire général Leclerc, trois sets à deux (25-17, 24-26 et 26-24). « Nous sommes très heureux de recevoir l'équipe de l'Ecole militaire général Leclerc qui est composée des jeunes. C'est l'expérience qui a triomphé sur l'énergie. Avec cet espace, nous constituerons une équipe dynamique. Ce terrain nous permettra de nous mettre dans de bonnes conditions physiques », a indiqué le commandant David Ngueli, capitaine de l'équipe vainqueur.

Cette installation sportive vient renforcer le lien existant entre

l'armée et le sport, puisque dans les deux domaines, l'on retrouve le même mode de fonctionnement, à savoir la discipline, la rigueur, le goût de l'effort, la loyauté et l'esprit d'équipe.

Les militaires qui excellent souvent dans le sport, avec notamment la victoire des Lions sports lors de la dernière édition du championnat d'Afrique de basketball, Brazzaville 2018, mais aussi le récent sacre de l'équipe dame de la Direction générale de la sécurité présidentielle, au Maroc, devront profiter de cet espace pour maintenir leur leadership au niveau du sport national.

Rude Ngoma (stagiaire)

ARRÊT SUR IMAGE



Une délégation des diplomates chinois a visité hier, le Musée galerie du Bassin du Congo